

Fort Pepin

Batterie dite Fort Pepino

ou Fort Pépin,

à Tende

Catégorie : Batterie

Aire d'étude : Alpes-Maritimes

Lieu-dit : col de Tende

Edifice contenant : place forte dite camp retranché de Tende ou barrage de Tende

Epoque de construction : 4e quart 19e siècle

Année : 1883

Auteur(s) : Maggia Giuseppe (entrepreneur de maçonnerie)

Historique :

Ouvrage de fortification dont la construction est confiée par contrat du 10 juillet 1883 à l' entrepreneur Giuseppe Maggia, adjudicataire, pour une somme de 329 676 liras.

Il faisait partie des cinq batteries de protection satellites du fort de barrage de Colle Alto.

Il faut observer que sa conception générale en plan, sensiblement différente de celles des quatre autres batteries du dispositif, est globalement assez éloignée du modèle-type de la batterie de protection en vigueur en Italie en 1880.

Selon le projet initial de 1881, un retranchement annexe aurait dû être construit sur la cime de Pepino à la fois pour dominer la batterie à l' arrière et pour assurer une protection complémentaire des pentes de Framosa et de Beccorosso.

En 1890 fut construit un peu au nord de l' ouvrage de Taborda un poste-relais permettant la communication optique entre le fort de Colle Alto et la batterie de Pepino.

L' installation des lignes téléphoniques et télégraphiques reliant cet ouvrage à l' ensemble du dispositif date d' octobre 1892. Comme les autres, l' ouvrage de Pepino a été désarmé durant la première guerre mondiale.

Il est laissé à l' abandon par l' administration militaire et n' a pas d' affectataire.

Description :

La batterie de Pepino est un ouvrage de dimensions réduites, densément bâti et armé.

Malgré son isolement en haute altitude (2275 m) , elle a fait l' objet d' un soin particulier de la part de son concepteur et pourrait être qualifiée de fortin.

Elle est établie sur un étroit replat aménagé artificiellement sur une ligne de crête descendant du nord au sud.

Les matériaux de construction sont de provenance locale, gros moellons ou cailloux de granit, calcaire et schiste destinés à être enduits ; les sols des corridors sont des calades ; emploi de brique en encadrement des baies.

L' ensemble des parements intérieurs (murs et voûtes) était revêtu d' un enduit couvrant blanc, mal conservé aujourd' hui ; les façades extérieures n' ont jamais été enduites.

Le plan général dérive d' un parti à deux fronts parallèles brisés par un angle obtus, rentrant au front de gorge nord, saillant au sud, reliés par des flancs beaucoup plus courts qu' eux.

Le flanc est occupé pour moitié par la façade latérale ou mur-pignon du bâtiment de casernement nord, percé d' embrasures de type créneau sur ses deux niveaux ; la moitié sud de ce flanc n' est qu' un mur d' escarpe de rempart percé de créneaux.

Le bâtiment de casernement du front de gorge fait saillie sur le flanc ouest, occupé par un petit bâtiment à deux niveaux et parapet d'infanterie ; c'est dans cette courte aile qu'est aménagée la porte du fort.

Les cinq emplacements de tir à barbette du rempart sud et du court rempart oriental conservent parfaitement l'axe de rotation et le pavement en arc de cercle des affûts.

Deux traverses creuses à réserve, une sur chaque aile du front sud communiquent en sous-oeuvre par un escalier droit avec le corridor de desserte des casemates basses au nord. Le sol de la cour intérieure est réduit à une allée bordant le bâtiment nord.

A la différence des autres batteries, le casernement du front de gorge et de l'aile ouest comportent une façade sur cour, percées de baies, fenêtres, créneaux ou portes, réparties en travées régulières.

La porte du fort possède encore sa porte extérieure (en assez bon état) et intérieure (récemment dépecée et dégonflée), sur la dernière travée de l'aile ouest, précédée par un pont à unique arche dormante.

Les casemates du front nord étaient affectées à des chambres et surtout à des magasins d'artillerie pour celles du rez-de-chaussée, accessibles directement depuis la cour et celles du sous-sol, ouvertes dans le fossé et affectées à la cuisine, au local de distribution de soupe, aux magasins à vivres et à bois et pour les dix principales, de dortoirs ou de chambres.

La caponnière à deux flancs du fossé nord est couverte d'une voûte annulaire portant sur un énorme pilier central de plan presque triangulaire. Sous la cour, le magasin à poudre ceint de son couloir d'isolement.

Toutes les structures maçonnées sont recouvertes d'une couche épaisse de terre de 2,50 m en talus, recouverte d'herbe.

Gros-oeuvre : granite ; calcaire ; schiste ; moellon ; enduit

Couverture (matériau) : terre en couverture

Etages : étage de soubassement ; rez-de-chaussée surélevé ; 1 étage carré

Couvrement : voûte en berceau segmentaire ; voûte en berceau

Etat : mauvais état

propriété publique

Date protection MH : édifice non protégé MH

Type d'étude : enquête thématique régionale (architecture militaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Date d'enquête : 2001

Rédacteur(s) : Corvisier Christian ; Marciano Florence

N° notice : IA06001319

(c) Inventaire général, 2001